

Annexe A

Certificats d'autorisation	
Changement d'usage ou de destination d'un terrain ou d'une construction	30 \$
Excavation du sol dans le but d'en faire le commerce	200 \$
Abattage d'arbres	
abattage d'arbres dans un espace boisé	20 \$
abattage d'arbres dans la cour avant	0 \$
Déplacement d'une construction	
bâtiment principale	30 \$
bâtiment accessoire	15 \$
Démolition d'une construction	
bâtiment principale	20 \$
bâtiment accessoire	10 \$
Réparation d'une construction	20 \$
changement du recouvrement du toit	10 \$
Installation ou réparation d'une enseigne	10 \$
Installation d'un bâtiment temporaire	10 \$
Installation d'une piscine	
piscine creusée	20 \$
piscine hors-terre	10 \$
Démolition d'une piscine	5 \$
Réalisation d'un ouvrage sur les rives, le littoral	20 \$
Autre intervention :	20 \$

Permis de construction	
<p>Construction d'une habitation habitation unifamiliale et maison mobile autre habitation</p> <p>maison de chambre</p> <p>dépôt pour compteur d'eau et/ou certificat de localisation</p>	<p>150 \$ pour le premier logement plus 50 \$ par logement additionnel</p> <p>150\$ plus 20 \$ par chambre</p> <p>500\$ plus 500 \$ pour chaque compteur supplémentaire</p>
<p>Construction d'un bâtiment principal⁽¹⁾ commercial ou industriel</p> <p>dépôt pour compteur d'eau et/ou certificat de localisation</p>	<p>150 \$ de base plus 1 \$ par 1000 \$ de valeur des travaux excédant 150 000 \$.</p> <p>500\$ plus 500 \$ pour chaque compteur supplémentaire</p>
<p>Construction d'un bâtiment principal⁽¹⁾ public ou agricole</p> <p>dépôt pour compteur d'eau et/ou certificat de localisation</p>	<p>150 \$ de base plus 1 \$ par 1000 \$ de valeur des travaux excédant 150 000 \$. Maximum 1000 \$</p> <p>500\$ plus 500 \$ pour chaque compteur supplémentaire</p>
<p>Construction d'un bâtiment accessoire</p> <p>dépôt pour compteur d'eau</p>	<p>20 \$ de base plus 1 \$ par 1000 \$ de valeur des travaux excédant 20 000 \$. Maximum 100 \$</p> <p>500\$ pour chaque compteur</p>
<p>Travaux de transformation et d'agrandissement</p>	<p>20 \$ de base plus 1 \$ par 1000 \$ de valeur des</p>

dépôt pour compteur d'eau	travaux excédant 20 000 \$. Maximum 100 \$ 500\$ pour chaque compteur
---------------------------	--

- (1) pour les fins de l'application de la tarification, les bâtiments d'élevage et les remises à machinerie sont considérés comme des bâtiments principaux alors que les silos et autres ouvrages similaires sont considérés comme des bâtiments accessoires.

Autres permis	
Installations de traitement des eaux usées (fosse septique et/ou champ d'épuration)	30 \$
Ouvrage de captage d'eau souterraine	30 \$

Permis de lotissement	
Opération cadastrale	30 \$ plus 10 \$ par lot en excédent de trois
Dans le cas où une fusion de lot est obligatoire suivant l'opération cadastrale, un dépôt variable en fonction des frais reliés à une telle opération sera exigé.	Dépôt à frais variable

Autres demandes	
Modification d'un règlement d'urbanisme	300 \$ pour la demande 700 \$ pour le processus Total : 1000 \$
Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)	300 \$ pour la demande 700 \$ pour le processus Total : 1000 \$
Projet de plan d'aménagement d'ensemble (PAE)	300 \$
Dérogation mineure	150\$ type correctif 250\$ nouveau projet
Permis pour ponceau	50 \$
Dépôt pour inspection	500\$

Utilisation de la rue	50\$
Dépôt pour remise en état	500\$

Entretien système de traitement par Ultraviolet	
Entretien du système	Coût réel plus 15% de frais d'administration